



# TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN INTÉGRATEUR DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS

Niveau 4

Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)

## INFORMATIONS

### Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 39635

(Plus d'info : [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr))

### CERTIFICATEUR

Réseau Ducretet

### ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

1<sup>er</sup> octobre 2028

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

### PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

### CONDITIONS D'ACCÈS

#### ▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

#### ▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

#### ▣ Autres dispositifs de la Formation

**Professionnelle Continue :**

Salariés, demandeurs d'emploi.

### PRÉREQUIS

Diplôme de niveau équivalent ou supérieur validé.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.



Le Technicien Conseil des Infrastructures et des Équipements Connectés TIEC est le spécialiste de l'installation des équipements connectés de l'habitat et des bâtiments du petit tertiaire. Il installe, paramètre et met en service des solutions techniques "domotique".

## 1. Missions

Il/elle doit :

- Effectuer le raccordement à un réseau de communication (hertzien, cuivre, fibre optique...)
- Effectuer le conseil, l'installation, la mise en service, la configuration et la maintenance préventive ou curative de réseaux domestiques, de produits et/ou systèmes connectés et de services associés (confort, télésurveillance, multimédia, informatique...)
- Réaliser les interventions d'assistance technique et/ou de réparation (SAV) chez le client, en centre de service, en magasin ou en centre d'appels
- Participer au bon fonctionnement du SAV

## 2. Compétences attestées

Assurer l'installation, la mise en service et la maintenance d'un produit et/ou système domotique résidentiel :

- Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système informatique (Hardware, S)
- Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système connecté de confort (ouvrants, éclairages, chauffage, gestion d'énergie...) (software, périphériques...)
- Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système connecté de télésurveillance (alarme, sécurité, maintien à domicile, santé...)
- Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un produit et/ou système connecté multimédia (audiovisuel, Home Cinéma, multiroom...)

Assurer le raccordement du logement du client à un réseau de communication interne et/ou externe :

- Réaliser la mise en oeuvre d'une installation individuelle de réception hertzienne, TNT ou satellite, et en assurer la maintenance
- Réaliser un raccordement abonné télécom en cuivre (analogique ou ADSL) et en assurer la maintenance
- Réaliser un raccordement abonné télécom en fibre optique et en assurer la maintenance
- Installer, configurer, mettre en service et assurer la maintenance d'un réseau domestique (Ethernet, VDI, CPL et WiFi)

## **INFORMATIONS**

### CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.  
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

### CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)



### DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 12 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

### COÛT DE LA FORMATION

#### ▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

#### ▣ Par la voie des contrats de

professionnalisation et la Formation Continue :  
Nous contacter.

#### **PLUS D'INFO :**

[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

#### **POUR FACILITER**

**VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**

[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 28/11/2024

Assurer une relation clientèle :

- Assurer la prise en charge d'un client dans le cadre SAV et/ou d'une intervention à domicile (vente complémentaire de produits, services, accessoires...)
- Informer le client sur l'utilisation d'un produit, système ou service
- Réaliser un cahier des charges dans le cadre d'un visite d'étude

Participer à la gestion du SAV :

- Identifier les acteurs de la profession et leur rôle et les principaux processus SAV
- Organiser son activité en clientèle ou en entreprise
- Réaliser un devis et/ou une facture

Assurer la maintenance d'un smartphone :

- Réaliser un diagnostic et effectuer une réparation de niveau 1 et de niveau 2 sur un smartphone

### 3. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

### 4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

### 5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

### 6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.